



- Récupération de l'eau non traitée d'une source pour l'arrosage de tous les espaces verts
- Contrôle régulier de la qualité et de la potabilité de l'eau
- Contrôle hebdomadaire du compteur de consommation d'eau



- Amélioration de l'efficacité énergétique des locaux par:
 - l'isolation des combles
 - des chaudières à accumulation



- Intégrer, dans les projets de rénovation immobilière, l'objectif de moins consommer
- Installation de dispositifs d'éclairage basse consommation
- Installation de détecteurs de présence pour ne pas éclairer inutilement



- Mise en place de plusieurs filières de collecte de déchets avec des supports de poubelle adaptés au tri
- Elaboration d'affiches sur le tri en rappelant les bonnes pratiques



- Organisation d'une journée d'accueil pour les remplaçants pour la période estivale
- Mise en oeuvre des actions décidées en CHSCT contribuant à l'amélioration des conditions de travail et à la prévention des risques professionnels

- Privilégier les produits ou fournitures éco-labellisés, les matières recyclées ou recyclables, les matériaux renouvelables dans la mesure du possible

- Privilégier les prestataires engagés dans le Développement Durable (Linge, Restauration, Produits d'entretien, Fournitures de bureau)

- Dématérialisation des documents (mise en ligne de documents sur le serveur informatique)

- Recyclage du papier: utilisation des éco-cartons pour collecter le papier

